

FEUILLE D'INFORMATION sur les bourses pour la littérature non germanophone en 2020

Le Département du Sénat pour la Culture et l'Europe de Berlin accorde en 2020, sous réserve des fonds budgétaires disponibles, des bourses à des auteurs et autrices berlinoises dont l'allemand n'est pas la langue de travail.

- **Public concerné**

Ce soutien financier concerne les auteurs et autrices qui vivent à Berlin et dont la résidence principale se trouve à Berlin. L'attestation de résidence correspondante devra être fournie lors de la candidature en ligne.

Les candidates qui suivent une formation littéraire universitaire (Leipzig, Hildesheim, Biel, Vienne) au moment de la candidature ne sont pas autorisées à postuler.

Les autrices et les auteurs qui écrivent également en allemand peuvent parallèlement déposer une demande de bourse pour la littérature germanophone jusqu'au 16.07.2019, dès la publication de celle-ci (normalement en mai 2019).

Il est possible de postuler aux deux programmes de financement, mais seulement une bourse par personne pourra être attribuée.

- **Objectif du financement**

Ces bourses de travail sont destinées à soutenir la formation artistique. Elles sont également destinées à permettre à des auteurs et des autrices de fiction (à l'exception du théâtre) vivant à Berlin de se concentrer sur le travail littéraire pendant la période de la bourse sans contraintes économiques et matérielles. Les bourses sont destinées à leur permettre :

- a) de réaliser des ébauches
- b) de poursuivre les travaux en cours
- c) de finaliser des textes.

Un extrait de texte d'une vingtaine de feuillets environ doit être réalisé. Vous pouvez, par exemple, vous référer à Wikipédia pour trouver la définition d'un feuillet standard.

L'objectif de la bourse est également de promouvoir la scène littéraire berlinoise en encourageant la production de textes innovants ainsi que les conditions de vie de leurs auteurs et autrices.

Le contenu du projet (l'extrait de texte fourni ou les autres extraits de travaux réalisés) ne doit pas pour autant se référer à Berlin.

Le seul critère d'attribution des bourses est la qualité de l'œuvre littéraire.

Prérequis et conditions de participation

L'objectif est de soutenir des auteurs et autrices ayant déjà fait leurs preuves à travers d'autres publications ou bien témoignant d'une aptitude littéraire à travers les extraits de leurs travaux déjà réalisés.

Le financement est formellement exclusi l'auteur ou l'autrice reçoit déjà une autre bourse provenant de fonds publics durant la même période.

Une seule candidature par personne est autorisée.

Les boursiers et boursières sont tenues de résider et de conserver leur résidence principale à Berlin pendant toute la durée de la bourse. En cas de changement de résidence, le Département du Sénat pour la Culture et l'Europe devra en être immédiatement informé.

Une présentation publique avec les boursiers et les boursières est prévue à l'été 2020. Le Literarisches Colloquium Berlin devrait organiser l'événement et vous contactera si vous obtenez la bourse.

- **Montant de la bourse**

Le nombre, la durée et la période des bourses ne seront probablement pas déterminés avant la fin de l'année 2019, en raison des négociations concernant le budget de Berlin en 2020/2021. L'année dernière, 6 bourses d'un montant de 24.000 € ont été attribuées. On peut s'attendre à ce qu'au moins 6 bourses soient également attribuées pour l'année 2020; le montant des fonds disponibles ne devrait pas diminuer par rapport à l'année précédente (144 000 €).

Dépôt de la candidature:

La candidature doit impérativement être déposée en ligne. Veuillez noter que la candidature doit être envoyée le 18.06.2019 **avant 18h00** !

Les candidatures en ligne doivent être envoyées avant 18h00. Au-delà de 18h00, les candidatures ne seront plus acceptées, les candidatures non finalisées seront automatiquement annulées.

*Nous vous recommandons de commencer votre **candidature** à temps et de **préparer à l'avance** tous les documents nécessaires.*

*Veillez également vous assurer que vous disposez **d'une connexion internet stable avec une vitesse et une capacité suffisantes** pour la transmission d'une grande quantité de données. Vous trouverez des réponses aux questions les plus fréquemment posées au sujet de la candidature électronique sur notre site internet:*

<http://www.berlin.de/sen/kultur/foerderung/antragscenter/artikel.85073.php>

Le lien vers le formulaire de candidature en ligne se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.berlin.de/sen/kultur/foerderung/antragscenter/>

À la fin de la procédure de candidature en ligne, vous recevrez une version PDF de votre formulaire rempli («Formularansicht»).

Lors du dépôt d'une candidature en ligne, pour laquelle les documents requis ci-dessous sont également disponibles sous forme électronique, il n'est pas nécessaire de soumettre d'autres documents sur support papier !

Documents à fournir en allemand :

- 1) Le formulaire de candidature en ligne doit être rempli en allemand.
- 2) L'annexe intitulée « Exposé » doit être fournie en allemand ou bien être traduite en allemand. À titre exceptionnel, l'exposé peut également être rédigé en anglais. Veuillez indiquer la langue de l'extrait fourni dans l'exposé.

- 3) À titre optionnel, une courte traduction allemande de l'extrait du projet littéraire en cours peut être fournie (à joindre dans l'annexe e «Autres travaux réalisés». Le volume total de l'annexe e (20 pages) ne doit cependant pas être dépassé.

Tous les autres documents peuvent être soumis dans la langue de l'extrait proposé ou bien en anglais.

Dans certains cas exceptionnels et justifiés, les artistes souhaitant remplir le formulaire à la main peuvent venir retirer leur dossier de candidature auprès du Département du Sénat pour la Culture et l'Europe, Brunnenstraße 188-190, 10119 Berlin-Mitte, en salle 4/B/1 après avoir pris rendez-vous par téléphone. Le formulaire peut uniquement dans ce cas (candidature sur support papier) être remis avec l'annexe lors du dépôt de la candidature.

La candidature doit contenir les documents ou les pièces justificatives suivantes :

- a) **Le formulaire de candidature dûment rempli avec toutes les informations sur la personne** (uniquement s'il s'agit d'une candidature sur support papier; lors d'une candidature en ligne, ce formulaire est automatiquement inclus).
- b) **CV artistique (taille maximale de fichier : 2 Mo dans le formulaire en ligne) Nom du fichier pour la candidature en ligne : CV_Nom du candidat**
- c) **Exposé (taille maximale de fichier : 2 Mo)** – Deux pages au maximum présentant, par exemple, les grands axes thématiques et esthétiques du projets, l'évolution prévue de l'extrait proposé, etc. L'exposé peut être le même que la description courte du projet dans le formulaire. Veuillez rédiger celui-ci en allemand ou bien le faire traduire en allemand. À titre exceptionnel, l'exposé peut également être rédigé en anglais.
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: Expose_Nom du candidat
- d) **Extrait d'un projet littéraire en cours (environ 20 feuillets dans la langue de travail, (taille maximale : 2 Mo) qui doit être soutenu grâce à l'obtention de la bourse.**
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: AP_Nom du candidat
- e) **À titre optionnel : jusqu'à deux autres extraits et/ou de traduction de parties de d) l'extrait du projet en cours (taille maximale 5 Mo);** veuillez également vous limiter à un total de 20 feuillets !
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: WA_Nom du candidat
- f) **Titre, lieu de publication et support de vos publications au cours des trois années précédentes (taille maximale 2 Mo)** (documents imprimés, radiophoniques, filmiques, télévisuels, supports sonores, etc.). Cette annexe peut également faire partie du CV artistique (annexe b)
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: Info_Nom du candidat
- g) **À titre optionnel : documentation et information sur les travaux artistiques réalisés jusqu'à ce jour (taille maximale 4 Mo)**
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: DOKU_Nom du candidat
- h) **Copie de la carte d'identité ou copie de la confirmation de l'enregistrement auprès du Land [Meldebestätigung] (taille maximale 2 Mo)**
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne: MB_Nom du candidat
- i) **Copie du cachet de l'attestation de séjour dans le passeport pour les ressortissantes de pays extérieurs à l'UE (taille maximale 2 Mo) :**
Début du nom du fichier pour la candidature en ligne : PASS_Nom du candidat

- **Attribution des bourses**

Le membre du Sénat chargé des affaires culturelles décide de l'attribution des bourses après consultation d'un comité d'expertes (jury).

La composition du jury sera déterminée après réception des candidatures en fonction des langues des extraits proposés. Le jury sera annoncé en septembre 2019.

Les noms des expertes et des autres personnes susceptibles d'aider le jury dans son travail ne seront pas divulgués ou publiés.

Les résultats seront annoncés avant janvier 2020. Tou-tes les candidates seront avisées des résultats par courriel. Les noms des boursières seront ensuite rendus public.

- **Exclusion**

Les employées du Département du Sénat pour la Culture et l'Europe et leur famille, ainsi que les membres du jury et leur famille ne sont pas autorisés à déposer de candidatures.

Dates limites de soumission des candidatures

Les candidatures réalisées à titre exceptionnel sur papier / les documents supplémentaires sont à adresser par voie postale à:

**Senatsverwaltung für Kultur und Europa
Referat I A – Förderung von Künstlerinnen, Künstlern, Projekten und Freien Gruppen
- Bereich Literatur-
Brunnenstr. 188-190
10119 Berlin-Mitte**

La date limite de candidature est fixée le **18.06.2019** (la candidature en ligne doit être envoyée **au plus tard à 18h00!**)

La date du cachet de la poste fait foi. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

À titre exceptionnel et sous réserve d'une demande justifiée, les candidatures ou les documents supplémentaires peuvent également être déposés personnellement en salle 4/B/1: du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 15h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 14h. Veillez prendre rendez-vous au préalable par téléphone (90228-536) ou bien par courriel.

Dans le cas où la candidature via le formulaire en ligne échouerait, veuillez envoyer les annexes par courriel à l'adresse ci-dessous – avant la date limite de dépôt des candidatures.

Seules les candidatures complètes pourront être prises en considération. Toutes les informations sont traitées confidentiellement et sont exclusivement utilisées à des fins décisionnelles.

Après la décision du jury

- Une notification de la décision du jury sera envoyée à toutes les candidates par courriel (d'ici janvier 2020).

- Vous avez la possibilité de récupérer les documents de candidature fournis sur support papier dans un délai de 4 semaines après la décision du jury (salle 4/B/1). Un stockage plus long et un retour postal ne sont pas envisageables. Horaires de ramassage : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 15h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 14h. Veillez prendre rendez-vous au préalable par téléphone ou par e-mail! Toute responsabilité est exclue en cas de documents perdus ou détériorés.

Informations complémentaires

Dans la mesure où cette bourse est considérée comme une aide issue de fonds publics, le financement est accordé sur la base du règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certains types d'aides compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (règlement général d'exemption par catégorie – AGVO) (JO L 187/1 du 26.06.2014).

Aucune aide individuelle ne peut être accordée à des entreprises n'ayant pas respecté un ordre de récupération fondé sur une décision antérieure de la Commission concernant l'irrecevabilité d'une l'aide et son incompatibilité avec le marché intérieur.

Contact / informations complémentaires :

Monsieur Wolfgang Meyer

- Projets de financement de la littérature et bourses -

Tél. : 90228 - 536

Fax : 90228 - 457

Mail : wolfgang.meyer@kultur.berlin.de

Internet : <http://www.berlin.de/sen/kultur/foerderung/foerderprogramme/literatur/>